

ALERTE N° 2 – SOYONS PRÊTS!

Puisque l'échéance de notre mandat de grève approche à grands pas, nous avons légèrement modifié le format de nos bulletins pour accroître la rapidité de nos communications.

Postes Canada ne bouge pas

Hier, nous avons rencontré Postes Canada et la ministre du Travail, en compagnie des médiateurs, pour passer en revue toutes les questions en litige. Nous nous attendions à une démarche différente, mais nous avons eu droit aux mêmes vieilles rengaines. Postes Canada maintient ses demandes inacceptables. Elle veut nous imposer des reculs, accroître le nombre d'emplois précaires temporaires et à temps partiel sans proposer la moindre amélioration aux effectifs, et elle veut pouvoir fermer les 493 comptoirs postaux protégés où travaillent des membres du STTP, ce qui éliminerait jusqu'à 1 200 emplois à plein temps. Elle poursuit aussi son attaque contre la sécurité de notre retraite. Elle veut augmenter les coûts des avantages sociaux des membres à la retraite, et elle exige que tous les nouveaux employés et employées soient visés par un régime de retraite à cotisations déterminées. Elle veut aussi modifier les conditions de travail des employés et employées de l'unité urbaine. Quant à sa proposition sur l'équité salariale des FFRS, elle ne vise qu'à compliquer et à retarder le processus. Postes Canada veut se servir de l'arbitrage obligatoire pour faire traîner le dossier de l'équité salariale, un processus qui pourrait prendre des années, voire même des décennies. Étonnamment, dans sa présentation d'hier, Postes Canada n'a présenté aucune demande qui favoriserait sa croissance. Elle n'a fait aucune mention des colis ou de la Médiaposte sans adresse ou de toute autre façon d'accroître ses revenus. Une telle démarche ne donnera pas lieu à des conventions collectives négociées.

Prochaines étapes

Les membres du Conseil exécutif national du STTP se rencontrent ce matin pour discuter de la position que Postes Canada s'entête à maintenir. Le Conseil décidera des activités de grève que nous pourrions entreprendre. S'il n'y a aucun changement d'ici à demain, nous déposerons un préavis de grève de 72 heures. Il s'agit toutefois d'une décision que le Conseil ne prendra qu'après mûre réflexion et au terme d'un examen exhaustif de la situation.

Il est essentiel que nous continuons toutes et tous à nous présenter au travail, à moins d'un avis contraire provenant du palier national du Syndicat!

Soyons prêts, soyons forts!

Les prochains jours seront mouvementés. Toutefois, peu importe ce que vous entendrez de la part de la direction ou dans les médias, n'oubliez pas que c'est Postes Canada qui refuse de négocier. Restez à l'affût des mises à jour et des alertes de votre syndicat. Si Postes Canada nous accule au pied du mur, nous allons nous défendre.

Notre cause est juste – la lutte continue!



Sylvain Lapointe
Négociateur en chef – unité urbaine



George Floresco
Négociateur en chef – unité des FFRS

gl scfp 1979 /jl sepb 225
2015-2019/Bulletin n° 170